



Circulaire de rentrée 2019 / 2020: Classe de CM2

Chers parents,

La Tutelle de la congrégation du Saint Esprit, m'a confié la mission de diriger l'Ecole Collège des Missions. C'est ainsi que je succède à Madame Schwebel qui a œuvré, sans relâche, pour faire de l'établissement celui que vous connaissez déjà, peut-être et en lequel, vous avez mis votre confiance.

C'est un honneur pour moi de rejoindre l'équipe éducative, déjà en poste, afin d'accueillir vos jeunes et les guider dans leur parcours. Souhaitons ce dernier serein, curieux de savoir et respectueux du vivre ensemble. A l'instar du projet de l'établissement, j'ai pour ambition que chaque élève puisse trouver sa place au sein de la société, qu'il vive sa foi en partageant des temps forts de spiritualité. Enfin, qu'il découvre ses faiblesses et ses forces pour s'épanouir et révéler ses talents.

Ces objectifs ne pourront être atteints que dans l'assurance d'une collaboration entre l'équipe éducative, les élèves et vous, parents.

Dans l'attente de vous rencontrer très bientôt, je m'associe à mon équipe pour vous souhaiter un bel été et l'occasion de vous ressourcer

La Directrice, Sandra Margue

Programme de la rentrée :

Nous démarrerons l'année scolaire **lundi 2 septembre**. Cette journée sera exclusivement réservée aux élèves du CM2 et de 6ème. Les autres élèves feront leur rentrée le mardi 3 septembre.

Les parents pourront accompagner les enfants jusqu'à 11h, deux réunions d'information leur seront proposées.

Lundi 2 septembre 2019 :

A partir de 7 h 30 : accueil des internes.

- 8 H15 – 8H45 : Accueil et appel des élèves
- 8 H45 – 10H : Pour les parents, réunion d'information dans la grande salle de réunion
Pour les élèves, prise en charge par l'enseignante
- 10H – 10H10: Récréation pour tous
- 10 H10 - 11H : Pour les élèves, récréation supplémentaire
Pour les parents, accueil dans la salle de classe par l'enseignante
- A partir de 11H05 : Prise en charge des élèves par l'enseignante
Les parents sont libérés

Informations pratiques :

Horaires habituels pour les CM2 :

La présence des élèves est obligatoire de 8h35 à 16h05

Les externes peuvent sortir de 12h00 à 13h10

Les élèves sont autorisés à quitter l'établissement **à partir de 16h05**. Aucune autre sortie anticipée ne peut être acceptée.

De 16H05 à 18H00 : prise en charge des élèves selon demande des parents (récréation puis étude suivie)

Les élèves de CM2 n'ont cours **ni le mercredi ni le samedi**.

Contact Parents/Enseignante

Les parents accorderont toute l'attention nécessaire aux observations et informations portées dans le cahier de liaison.

Ils n'hésiteront pas à prendre contact avec l'enseignante dès que des difficultés sérieuses apparaissent. Ils pourront également solliciter un rendez-vous auprès du Chef d'Etablissement si besoin.

Nous vous rappelons que l'enseignante et le Chef d'Etablissement sont les seules personnes habilitées à prendre des décisions concernant la pédagogie ou la vie dans l'établissement.

Entrée et sortie des élèves

Toute absence d'un élève signalée par téléphone ou mail le jour de l'absence, doit être confirmée par le biais du carnet de liaison avec signature au retour de l'enfant.

Pour des raisons de sécurité, les élèves ne peuvent s'attarder sur le trottoir. Dès leur arrivée, matin et après-midi, ils rentrent directement dans la cour. Le matin, la surveillance de la cour est assurée à partir de 7H30. En fin de journée, les élèves qui prennent le bus, attendent son arrivée **dans l'enceinte de l'Etablissement.**

A.P.E.L.

Nous tenons à souligner combien nous apprécions votre participation aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Nous remercions par avance tous ceux et toutes celles qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l' A.P.E.L. (association des parents d'élèves de l'enseignement libre), l'animation pastorale, les différentes activités dans l'Etablissement, la prise en charge d'une animation hors scolaire ...

Un appel est lancé à tous ceux qui ont une passion, un hobby, et qui ont l'envie et la disponibilité pour partager cela avec les enfants. Faites-vous connaître et nous serons heureux de mettre en place une intervention.

L'AG de l'APEL aura lieu le **jeudi 19 septembre à 19h00** au self du collège.

Livres scolaires

Les livres sont gratuits et fournis par l'établissement.

Les élèves couvriront ces livres et en prendront le plus grand soin. Toute perte ou détérioration entraînera le remplacement ou la réparation des manuels à la charge de la famille.

Apprendre à respecter les livres ou tout autre matériel, c'est apprendre à se respecter soi-même et à respecter autrui.

Le 1er jour de classe les élèves emporteront toutes les affaires de classe à l'exception du dictionnaire.

Téléphones portables

Nous vous rappelons que l'utilisation du téléphone portable ainsi que de toute autre technologie numérique, est interdite dans l'établissement.

Un élève en faisant usage dans l'établissement **se le verra confisqué et rendu aux parents uniquement accompagné d'une retenue de 2h pour l'élève.**

En cas de perte ou de vol, l'Etablissement décline toute responsabilité

Trousseau de l'élève interne

Literie : une paire de draps (le matelas de : 0,80 X 1,90) oreiller et taie, couverture, couette.

Nécessaire de toilette : savon, dentifrice, brosse à dents...

Vêtements et linge pour 5 jours en internat, pantoufles. Tenue de sport.

Etude du soir

Une fiche de participation ou de non- participation vous sera remise à la rentrée.